



## SWISS EQUESTRIAN

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40 H, CH-3000 Bern 22  
+41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



ZUCHTVERBAND CH-SPORTPFERDE  
FED. DELEVAGE DU CHEVAL DE SPORT CH  
FED. D'ALLEV. DELL CAVALLO DA SPORT CH  
Les Longs Prés, Case postale, 1580 Avenches

## Discipline Dressage

# Concept de sélection Championnat du monde jeunes des chevaux de Dressage

## 1. Généralités

Les organes compétents de la FECH ont décidé, en accord avec Swiss Equestrian, de la procédure suivante pour la sélection aux Championnats du monde des jeunes chevaux. Conformément au règlement de la FEI & de la WBFSH, l'attribution des contingents de participants spécifiques aux pays est de la responsabilité des organisations d'élevage nationales. C'est pourquoi, lors des sélections, la préférence est donnée, à qualité égale, aux chevaux présentant un papier d'origine délivré par une organisation d'élevage suisse.

## 2. Épreuves de sélection

### 2.1 Définition

La FECH définit et organise chaque année des épreuves de sélection pour tous les chevaux demi-sang de 5, 6 et 7 ans de toutes origines. Pour être sélectionné pour les Championnats du monde des jeunes chevaux, la participation aux épreuves de sélection est **obligatoire**, même pour les chevaux d'origine étrangère. Les programmes sont les mêmes que ceux des Championnats du monde. La participation aux épreuves de sélection ne garantit pas automatiquement la sélection d'une paire pour les Championnats du monde.

**Épreuve de sélection 2026 : CD Grüningen 23.06.2026**

(Pour les détails, voir l'annonce sur [info.swiss-equestrian.ch](mailto:info.swiss-equestrian.ch))

### 2.2 Critères de qualification

Pour être admis aux épreuves de sélection, la paire doit avoir obtenu l'un des résultats ci-dessous dans la saison en cours, à la clôture des inscriptions aux épreuves de sélection :

#### Lors de participations à des épreuves internationales (CDIYH)

- 5 ans : 1x au moins 75% au Preliminary ou Final Test
- 6 ans : 1x au moins 75% au Preliminary ou Final Test
- 7 ans : 1x au moins 70% au Preliminary ou Final Test

#### ou lors de participations à des épreuves nationales en Suisse ou à l'étranger (uniquement pour les chevaux stationnés à l'étranger)

- 5 ans : 1x au moins 68% dans un concours de dressage officiel de niveau L ou 1x au moins 75% dans des épreuves pour jeunes chevaux
- 6 ans : 1x au moins 68% dans un concours de dressage officiel de niveau M ou 1x au moins 75% dans des épreuves pour jeunes chevaux
- 7 ans : 1x classement avec au moins 70% dans un concours de dressage officiel de niveau S ou 1x au moins 70% dans des épreuves pour jeunes chevaux

**Sont automatiquement admis aux épreuves de sélection :**

- Paires classées aux rangs 1 - 3 du Championnat Suisse des jeunes chevaux à Avenches de l'année précédente
- Paires ayant participé aux Championnats du monde des jeunes chevaux l'année précédente

### **3. Sélection**

#### **3.1 Critères de sélection**

Les commissions de sélection rendent leur décision de sélection sur la base des critères de sélection suivants :

- Résultats obtenus lors des épreuves de sélection
- Résultats obtenus lors des autres compétitions
- Courbe de forme en vue du Championnat
- Etat de forme et de santé du cheval et de la cavalière / du cavalier
- Futur et perspective de la paire

#### **3.2 Sélection chevaux d'élevage suisse**

Après les épreuves de sélection, la FECH communique par écrit à Swiss Equestrian sa décision de sélection concernant les chevaux d'élevage suisse. Il informe tous les participants au concours de sélection qui ont présenté un cheval d'élevage suisse de la sélection ou de la non-sélection.

#### **3.3 Sélection chevaux d'élevage étranger**

Si, après la sélection de la FECH, une ou plusieurs places de départ restent libres pour les Championnats du monde des jeunes chevaux, Swiss Equestrian peut procéder à une sélection complémentaire de chevaux d'élevage étranger. Cette décision incombe à la commission de sélection de la discipline Dressage. Swiss Equestrian informe tous les participants au concours de sélection qui ont présenté un cheval d'élevage étranger de la sélection ou de la non-sélection.

#### **3.4 Engagement et finances**

L'inscription des paires sélectionnées pour les Championnats du monde des jeunes chevaux se fait par l'intermédiaire de Swiss Equestrian. Tous les cavaliers et chevaux doivent disposer d'une carte d'identité FEI ou d'un passeport FEI valable. Les participants n'ont aucun droit à un soutien financier de la part de la FECH ou de Swiss Equestrian.

### **4. Commissions de sélection**

#### **4.1 Commission de sélection de la FECH**

Les membres de la commission de sélection de la FECH sont désignés en raison de leur fonction :

- |  |                   |
|--|-------------------|
| • Président FECH :                           | Christoph Neuhaus |
| • Responsable du secteur Sport Comité FECH : | Giulia Meroni     |
| • Responsable dressage Comité FECH :         | Eva Lachat        |
| • Secrétaire générale FECH :                 | Anja Lüth         |

Lors des épreuves de sélection, au moins un représentant de la commission de sélection de la FECH doit être présent.

#### **4.2 Commission de sélection de Swiss Equestrian**

- Présidente : Evelyne Niklaus
- Membre CT : Patricia Bottani
- Membre CT: Margret Dreier
- Membre CT: Nicole Keller
- Vétérinaire de la discipline : Christoph Kühnle
- Entraîneur national Oliver Oelrich
- Cheffe d'Equipe Elite: Ruth Haas

*Approuvé par la Commission de sélection de dressage de Swiss Equestrian et la Commission de sélection de la FECH le 17 décembre 2025.*